



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 10 octobre 2018 à 19 h, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Nom	Présent (e)	Absent (e)	Mandat
Patrick Messier	X		Parent (1 an)
Nathalie Kleber	X		Parent (1 an)
Isabelle Rousseau	X		Parent (1 an)
Virginie Sarria	X		Parent (1 an)
Jean Beaulieu	X		Parent (2 ans)
Maryse Vincent	X		Parent (2 ans)
Maxime Mathieu	X		Parent (2 ans)
Alexandre Paradis	X		Parent (2 ans)
Hélène Lévesque	X		Personnel enseignant (1 an)
Isabelle Perreault	X		Personnel enseignant (1 an)
Francis Amyot	X		Personnel enseignant (1 an)
Sophie Hudon	X		Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	X		Personnel enseignant (1 an)
Martine Blanche	X		Personnel enseignant (1 an)
Chantal Fiset	X		Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Sophie Dumontier Houle	X		Personnel professionnel (1 an)
Omar Boufala	X		Élève – secondaire 5 (1 an)
Jia Qi Sun	x		Élève – secondaire 5 (1 an)
			Communauté (1 an)
			Communauté (1 an)
Sylvain Caron	X		Direction

1. Ouverture de l'assemblée et accueil

01-CE-18-19

La séance ouvre à 19 h 3. Monsieur Caron souhaite la bienvenue à tous et se présente. Madame Isabelle Perreault propose l'ouverture de l'assemblée.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

02-CE-18-19

Madame Virginie Sarria propose que madame Caroline Vandal, secrétaire de gestion de l'école, soit nommée secrétaire du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019. Adopté à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée et accueil
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions du public
5. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement
6. Élections à la présidence et à la vice-présidence
7. Adoption du procès-verbal du 20 juin 2018
8. Suivis au procès-verbal
9. Règles de régie interne
10. La correspondance reçue

11. Les rapports de reddition de compte
 - 11.1. De la présidence
 - 11.1.1 Déclaration de conflit d'intérêts
 - 11.2. De la direction
 - 11.2.1 Rapport annuel 2017-2018
 - 11.2.2 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence
12. Les travaux du conseil
 - 12.1 Activités étudiantes et campagnes de financement
 - 12.2 Location de salle
 - 12.3 Calendrier de travail de l'année
13. Les affaires nouvelles (point d'information)
 - 13.1 Visite des élèves du primaire : 6^e année
 - 13.2 Retour sur les portes ouvertes
 - 13.3 Clientèle 2018-2019
 - 13.4 Projet éducatif
 - 13.5 Projet d'étude sur les troubles anxieux
14. Parole aux représentants
 - 14.1 Représentant des membres du personnel
 - 14.2 Représentants des élèves
 - 14.3 Représentant des parents
 - 14.4 Représentant du comité de parents
15. Levée de l'assemblée

03-CE-18-19

Mme Virginie Sarria appuyée de madame Nathalie Kleber, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

4. Période de questions du public

Aucun membre du public présent.

5. Procédure d'élection à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement

Monsieur Caron propose un tour de table afin que tous se présentent.

Monsieur Caron explique les rôles et responsabilités associés à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'établissement ainsi que la procédure d'élection.

6. Élections à la présidence et à la vice-présidence

Madame Nadine Robichaud propose madame Virginie Sarria à titre de présidente du CE. Mme Sarria accepte. Élu(e) par acclamation.

04-CE-18-19

Mme Nadine Robichaud propose madame Nathalie Kleber à titre de vice-présidente du CE. Monsieur Jean Beaulieu propose sa candidature à titre de vice-président. Madame Kleber décline sa candidature. Monsieur Jean Beaulieu accepte la vice-présidence. Élu(e) par acclamation.

05-CE-18-19

7. Adoption du procès-verbal du 20 juin 2018

Madame Isabelle Rousseau, appuyée par madame Martine Blanche, propose l'adoption du procès-verbal du 20 juin 2018. Adopté à l'unanimité.

06-CE-18-19

8. Les suivis au procès-verbal du 20 juin 2018

- Conférence sur l'utilisation des appareils technologiques pour les parents : pas retenu pour le moment. Actuellement, il y a un travail qui se fait par les technologies de l'information pour tenter de trouver des conférenciers sur notre territoire. Une sensibilisation se fait par les membres de la direction lors de leur

tournée de classe. Il est suggéré qu'un message de sensibilisation soit aussi transmis aux parents. Un suivi sera fait au sujet du coût de la conférence offerte par l'organisme Arc-en-ciel.

- Liste de questions à poser à la commissaire : D'ici le 16 novembre, chaque membre doit envoyer les questions qu'il souhaiterait poser à la commission scolaire par le biais de la commissaire (problématique vécue au sein de l'école, effectifs, budget, etc.) S'il y a lieu, lors de la prochaine rencontre du CE, la liste des questions relevant du conseil des commissaires sera présentée. Les autres questions seront traitées par la direction.
- Programme filles actives : Rien à signaler pour le moment.
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école : Les modifications demandées pour l'agenda ont été apportées.
- Frais chargés aux parents : Application très rigoureuse. Le ministre avait annoncé des montants pour pallier le manque à gagner. La semaine prochaine, l'école devrait recevoir deux mesures : budget école inspirante (ex. : matériel périssable, sorties) et budget sorties scolaires. L'école pense recevoir entre 115 000 \$ et 120 000 \$. Il y aura toujours un manque à gagner.
- Bal des finissants : Pas de frais de 5 \$ n'a été chargé aux élèves qui avaient des allergies alimentaires.

9. Règles de régie interne

07-CE-18-19

Monsieur Caron présente les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année 2018-2019 et insiste sur la règle 13 au sujet de l'assiduité des membres.

Madame Nadine Robichaud, appuyée par monsieur Alexandre Paradis, propose l'adoption des règles de régie interne pour l'année scolaire 2018-2019. Adopté à l'unanimité.

10. La correspondance reçue

-Infolettre de la Fédération des Comités de parents : reçu par courriel à l'adresse de l'école. Madame Vandal a déjà transmis aux membres du CE sur réception.

-Invitation 50^e anniversaire André-Laurendeau.

-Formations pour les membres du CE. Madame Vandal acheminera l'information par courriel à tous les membres.

11. Les rapports de reddition de comptes

11.1 De la présidence

11.1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

Les membres ont reçu le formulaire par courriel et des copies papier sont disponibles. Il est important que tous les membres complètent la feuille de déclaration de conflit d'intérêts. Les membres demandent que soient consignés les différents intérêts afin de pouvoir s'y référer ultérieurement. Madame Vandal consignera les formulaires et la liste sera disponible dans chaque chemise des CE.

11.2 De la direction

11.2.1 Rapport annuel 2017-2018

Monsieur Caron fait la présentation du rapport annuel. Ce rapport sera acheminé à la direction générale de la CSMV et déposé sur le site internet de l'école.

Le rapport annuel est proposé par monsieur Francis Amyot, appuyé par madame Nathalie Kleber. Adopté à l'unanimité.

11.2.2 Entente mutuelle d'entraide en situation d'urgence

Monsieur Caron présente une demande d'entente mutuelle d'entraide entre l'école Heritage et notre école. En cas de mesures d'urgence, l'école André-Laurendeau demande à l'école Heritage, d'accueillir temporairement les personnes évacuées. Réciproquement, l'école Heritage souhaite diriger vers l'école André-Laurendeau les élèves et les membres du personnel (environ 1700 personnes). Cette entente fait partie intégrante du plan de mesures d'urgence de l'école André-Laurendeau. Les membres du conseil sont d'accord sur le principe de l'entente, mais souhaitent ajouter les modalités d'accueil suivantes : Le local

08-CE-18-19

09-CE-18-19

d'accueil sera déterminé par la direction d'André-Laurendeau selon le moment et la durée d'accueil. Madame Isabelle Rousseau, appuyée par madame Hélène Lévesque, propose l'adoption de l'entente mutuelle d'entraide avec l'école Heritage avec l'ajout demandé par les membres. Adopté à l'unanimité.

12 Les travaux du conseil

12.1 Activités étudiantes, voyages et campagnes de financement

10-CE-18-19

Monsieur Caron informe les membres que les activités sont présentées de façon sommaire, mais qu'il est toujours possible pour les membres de poser des questions. Les membres sont sensibles au coût des activités afin que ce soit le plus abordable possible pour les parents.

Madame Sarria présente les activités, campagnes de financement et voyages. Madame Isabelle Perreault, appuyée par madame Martine Blanche, propose l'approbation des activités et campagnes de financement. Approuvé à l'unanimité.

12.2 Location de salles

L'école reçoit régulièrement des demandes de location de salle pour des activités et événements en dehors du protocole d'entente avec la ville de Longueuil. La CSMV propose des balises de frais de location.

De façon générale, les revenus sont appliqués à embellir l'école ou l'auditorium.

11-CE-18-19

Monsieur Alexandre Paradis, appuyé par madame Maryse Vincent, propose de déléguer à la direction de l'école le pouvoir de louer les salles de l'école tant que l'école en dégage un revenu et qu'une reddition de compte est faite à chaque rencontre du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.

12.3 Calendrier de travail de l'année

Tous les membres ont reçu par courriel le calendrier des rencontres. Madame Sarria rappelle l'importance d'aviser rapidement en cas d'absence afin de s'assurer que nous avons le double quorum (moitié des membres + moitié membre parents). 3 membres parents soulignent que le mardi 15 janvier est problématique pour eux.

13 Les affaires nouvelles (point d'information)

13.1 Visite des élèves du primaire : 6^e année

Pour une 5^e année, l'école a accueilli les élèves de 6^e année. Les élèves du primaire ont beaucoup apprécié et les enseignants accompagnateurs de 6^e année apprennent à découvrir l'école André-Laurendeau. Tous repartent avec le sourire. Une belle implication des membres du personnel de l'école pour faire de cette journée une réussite.

13.2 Retour sur les portes ouvertes

Samedi 29 septembre. Plus de 1000 adultes sont venus visiter l'école. Le personnel est très impliqué ce qui permet d'offrir de nombreuses activités aux visiteurs. Il y a un effet « WOW ». Plusieurs collègues ont souligné à Monsieur Caron la beauté des portes ouvertes et leur appréciation. Les visiteurs ont mentionné que les Portes ouvertes de l'école André-Laurendeau étaient les plus belles de la Commission scolaire. Les tests d'admission aux programmes particuliers auront lieu cette fin de semaine. Inscriptions à ce jour : Plus de 200 demandes par programme particulières.

13.3 Clientèle 2018-2019

Au 28 septembre, 2300 élèves fréquentent l'école. La capacité maximale est presque qu'atteinte.

Monsieur Caron présente le nombre d'élèves par niveau.

Ratio au 1^{er} cycle = 28 élèves/classe

Ratio au 2^e cycle = 32 élèves/classe

Problématique physique de placer tous les élèves dans le local et de leur fournir les outils pour assurer un enseignement adéquat. Toutefois, les règles de sécurité sont respectées.

Élève au PEI souligne que les classes nombreuses rendent difficiles la relation avec les enseignants pour poser des questions et obtenir le soutien nécessaire.
Est-ce qu'il y aurait lieu de faire 2 périodes de dîner?

13.4 Projet éducatif

Suite au plan d'engagement vers la réussite établie par la CSMV l'an dernier, chaque école a la responsabilité de rédiger un projet éducatif. Le comité est composé de membres du personnel de l'école et des parents doivent faire partie du comité. Monsieur Caron demande si des membres du CE seraient intéressés à siéger sur le comité du projet éducatif. Les rencontres auront lieu en après-midi.

13.5 Projet d'étude sur les troubles anxieux

L'école a été sollicitée par l'Université de Sherbrooke pour participer à un projet de recherche sur l'anxiété des jeunes. L'école a ciblé les élèves du PEI, car depuis plusieurs années il y a des discussions au sujet de l'anxiété de performance. Suite aux résultats du sondage, des ateliers seront offerts aux élèves et des ateliers de soirée seront offerts aux parents. Les ateliers ne seront pas seulement offerts aux élèves du PEI et pourront être réutilisés d'année en d'année.

14 Parole aux représentants

14.1 Représentants des élèves

- Cours de civisme : Ce ne serait pas les bonnes personnes qui seraient ciblées.
- Offrir plus de place de rassemblement afin d'éviter que les élèves s'attroupent à des endroits où ce n'est pas permis.

14.2 Représentants du personnel

- Surveillance de corridor : Chaque enseignant a dû placer 2 surveillances de 10 minutes à sa tâche afin de surveiller dans le corridor. Un enseignant mentionne qu'il serait souhaité que des membres de la direction soient aussi présents sur le plancher.

14.3 Représentants des parents

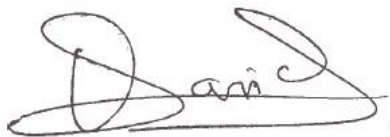
- Frais chargés aux parents. Le total inclut les frais facultatifs. Il y a une ligne qui fait mention que les dons sont facultatifs. Aucun reçu n'est émis. Il pourrait être bénéfique de mettre sur pied une fondation pour amasser les dons et émettre des reçus.
- Il pourrait être intéressant de valider les règles et le processus de création d'une fondation.
- Un parent questionne à savoir si les enseignants ont reçu les dates des spectacles des différents programmes.
- Frais de voyage : Les membres aimeraient avoir le détail des frais facturés, car certains frais accessoires sont inclus dans le coût global du voyage.
- Autobus et instruments de musique : Il y a des restrictions au niveau des transporteurs quant à la grosseur des équipements permis à bord. Il serait intéressant que cette information soit mieux véhiculée auprès des parents. Alternative : prêter un instrument que l'élève garde à la maison pour l'année ou offrir une passe de transport de la RTL. L'attribution des instruments aux élèves doit tenir compte du moyen de transport des élèves. Certains parents trouvent cela dommage que le moyen de transport ait une incidence directe sur le choix des instruments pratiqués par les élèves.
- Rencontre de parents : Se fera sur prise de rendez-vous. Il serait important de préciser aux parents l'objectif de la rencontre. Les élèves en difficulté seront priorisés dans la prise de rendez-vous. Les parents demandent qu'un message soit acheminé aux parents très prochainement.

14.4 Représentant du comité de parents

La première réunion se déroulera le 15 octobre.

15 Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 20 h 52.



Virginie Sarria, Présidente



Sylvain Caron, directeur

Adopté à la séance du 21 novembre 2018